



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-66822>

Département(s) de publication : **72**

Annonce n° **25-66822**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département de la Sarthe

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A L'OPERATION DE RESTRUCTURATION DU COLLÈGE DES QUATRE VENTS AU LUDE (72 800)

Description : La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation, en application de l'article R2124-3 3° du Code de la Commande Publique. La mission confiée au Maître d'oeuvre comprend : Mission de base APS : Avant Projet Sommaire ; APD : Avant Projet Définitif ; PRO : Projet ; AMT : Assistance Marchés de Travaux ; Nota 1 DET : Direction de l'Exécution des marchés de Travaux ; VISA limité : Visa des études d'exécution réalisées par les entreprises ; AOR : Assistance aux opérations de Réception. Nota 1 : La mission AMT comprend la réalisation de DPGF avec quantités non contractuelles pour l'ensemble des lots. Missions complémentaires DIA : Etudes de diagnostic ; OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination Nota 2 STD : Simulation Thermique Dynamique EXE partiel : Etudes d'exécution partielles ; Nota 3 Nota 2 : Il est entendu que l'architecte ne pourra pas être OPC. Il est demandé que cette compétence soit identifiée sur une personne bien distincte. Nota 3 : La mission EXE comprend 2 parties bien distinctes, précisées ci-dessous. Les études d'exécution Cette partie est limitée aux lots CVC/Plomberie, Cuisine, Structure Le maître d'oeuvre devra : Établir tous les plans d'exécution et spécifications tant en phase conception qu'en phase exécution (plans, notes de calculs principales) permettant à l'entreprise de connaître les hypothèses retenues ainsi que les plans de synthèse correspondants. Les plans d'ateliers et de chantiers restent à la charge des entreprises pour permettre à celles-ci d'apporter leurs propres suggestions techniques. Établir sur la base des plans d'exécution, une décomposition du prix global et forfaitaire détaillée par lot ou corps d'état. Effectuer la mise en cohérence technique des documents fournis par les entreprises lorsque les documents pour l'exécution des ouvrages sont établis partie par la maîtrise d'oeuvre, partie par les entreprises titulaires de certains lots. S'assurer, lorsque les études d'exécution sont partiellement réalisées par les entreprises, que les

documents qu'elles ont établis respectent les dispositions du projet. Si tel est le cas, il leur délivrera son visa. La mission EXE comprend la réalisation de DPGF avec quantités non contractuelles s'agissant de marchés de travaux forfaitaires. Les études de synthèse Elles ont pour objet d'assurer pendant la phase d'études d'exécution la cohérence spatiale des éléments d'ouvrage de tous les corps d'état que les études d'exécution soient assurées par le maître d'oeuvre et/ou par les entreprises. Cette cohérence spatiale porte sur le respect des dispositions architecturales, techniques, d'exploitation et de maintenance du projet. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 6 687 000 euro(s) HT valeur juin 2025

Identifiant de la procédure : 3f3a2b46-108c-4a24-b803-1c612ef52738

Identifiant interne : 25FS-SCP-3484-V

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71210000 Services de conseil en architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Depuis le 1er octobre 2018, l'offre électronique est obligatoire. En revanche, la signature électronique est facultative lors de la remise des offres. Seul le candidat retenu devra obligatoirement se doter d'une signature électronique pour signer le marché. Aucune visite ne sera organisée lors de la 1ère phase « candidature ». Il sera organisé une visite commune obligatoire sur le site du collège les 4 Vents au Lude . Le nombre de personnes présentes à la visite, par candidat, n'est pas limité. La visite ne donnera lieu à aucune communication d'informations personnalisées, de façon à garantir l'égalité de traitement des candidats. La date exacte de la visite commune sera donnée dans la lettre aux candidats admis à présenter une offre. Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats sont invités au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des candidatures à passer par le module « Correspondre avec l'acheteur » de la plateforme www.sarthe-marchespublics.fr En cas de dysfonctionnement, vous pouvez contacter le secrétariat du Service Juridique et Commande Publique au 02.43.54.72.66. Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des candidatures.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0000

Titre : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A L'OPERATION DE RESTRUCTURATION DU COLLÈGE DES QUATRE VENTS AU LUDE (72 800)

Description : La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation, en application de l'article R2124-3 3° du Code de la Commande Publique. La mission confiée au Maître d'oeuvre comprend : Mission de base APS : Avant Projet Sommaire ; APD : Avant Projet Définitif ; PRO : Projet ; AMT : Assistance Marchés de Travaux ; Nota 1 DET : Direction de l'Exécution des marchés de Travaux ; VISA limité : Visa des études d'exécution réalisées par les entreprises ; AOR : Assistance aux opérations de Réception. Nota 1 : La mission AMT comprend la réalisation de DPGF avec quantités non contractuelles pour l'ensemble des lots. Missions complémentaires DIA : Etudes de diagnostic ; OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination Nota 2 STD : Simulation Thermique Dynamique EXE partiel : Etudes d'exécution partielles ; Nota 3 Nota 2 : Il est entendu que l'architecte ne pourra pas être OPC. Il est demandé que cette compétence soit identifiée sur une personne bien distincte. Nota 3 : La mission EXE comprend 2 parties bien distinctes, précisées ci-dessous. Les études d'exécution Cette partie est limitée aux lots CVC/Plomberie, Cuisine, Structure Le maître d'oeuvre devra : Établir tous les plans d'exécution et spécifications tant en phase conception qu'en phase exécution (plans, notes de calculs principales) permettant à l'entreprise de connaître les hypothèses retenues ainsi que les plans de synthèse correspondants. Les plans d'ateliers et de chantiers restent à la charge des entreprises pour permettre à celles-ci d'apporter leurs propres suggestions techniques. Établir sur la base des plans d'exécution, une décomposition du prix global et forfaitaire détaillée par lot ou corps d'état. Effectuer la mise en cohérence technique des documents fournis par les entreprises lorsque les documents pour l'exécution des ouvrages sont établis partie par la maîtrise d'oeuvre, partie par les entreprises titulaires de certains lots. S'assurer, lorsque les études d'exécution sont partiellement réalisées par les entreprises, que les documents qu'elles ont établis respectent les dispositions du projet. Si tel est le cas, il leur délivrera son visa. La mission EXE comprend la réalisation de DPGF avec quantités non contractuelles s'agissant de marchés de travaux forfaitaires. Les études de synthèse Elles ont pour objet d'assurer pendant la phase d'études d'exécution la cohérence spatiale des éléments d'ouvrage de tous les corps d'état que les études d'exécution soient assurées par le maître d'oeuvre et/ou par les entreprises. Cette cohérence spatiale porte sur le respect des dispositions architecturales, techniques, d'exploitation et de maintenance du projet. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 6 687 000 euro(s) HT valeur juin 2025

Identifiant interne : S-PF-1663078

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71210000 Services de conseil en architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 36 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : 1 - Pertinence des moyens et capacités du groupement / 2 - Qualité architecturale des références du mandataire /3 - Pertinence des mesures employées pour s'assurer de la qualité du groupement

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le pouvoir adjudicateur examinera : -la conformité administrative de la candidature, -l'aptitude du candidat à exercer l'activité professionnelle, -les capacités économiques et financières du candidat, -les capacités techniques et professionnelles du candidat. Le nombre de candidats admis à déposer une offre est fixé à trois (3) minimum et maximum. En cas d'égalité de notation ne permettant pas de sélectionner uniquement 3 candidats, un maximum de 5 candidats pourra admis. Les candidatures seront jugées selon les critères suivants, sans hiérarchisation : 1 - Pertinence des moyens et capacités du groupement 2 - Qualité architecturale des références du mandataire 3 - Pertinence des mesures employées pour s'assurer de la qualité du groupement La candidature ne pourra être retenue que sous réserve que le candidat produise les documents listés à l'article 4-2 du règlement de la Consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1663078>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1663078>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/07/2025 à 11:30

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En cas de candidature groupée, le groupement qui sera retenu devra prendre la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire compte tenu du type de mission. Le mandataire ne pourra être que l'Architecte en cas de groupement. Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, l'architecte ne pourra candidater que dans un seul groupement. Aussi, certains membres du groupement ne pourront candidater que dans 3 groupements maximum. Les compétences liées à cette exclusivité sont : -CVC - Plomberie Sanitaire -Cuisine -Structure Aucune exclusivité n'est imposée pour les autres compétences du groupement. Le groupement devra disposer des compétences minimales suivantes : Architecture Démolition Traitement paysager Structure VRD CVC - Plomberie Sanitaire (compris STD et FLJ) Électricité (compris VDI) Acoustique Cuisine collective Économie de la construction Synthèse Coordination SSI OPC

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 22D6FF24-020D-B37C-A473D4350A6CF977

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département de la Sarthe

Numéro d'enregistrement : 1644

Adresse postale : Hôtel du département Place Aristide Briand

Ville : Le Mans

Code postal : 72072

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Point de contact : le Président

Adresse électronique : scp@cg72.fr

Téléphone : 0243547266

Adresse internet : <http://www.sarthe.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.sarthe-marchespublics.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 22D6FF68-B167-85E5-014F6EE0A1F89E18

Adresse postale : 6, allée de l'Ile-Gloriette Cs 24111

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0240994600

Télécopieur : 0240994658

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 22D6FF78-E85D-B433-A00E64ACB5DC46A0

Adresse postale : Immeuble Skyline 22 mail Pablo Picasso

Ville : Nantes

Code postal : 44202

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : 0253467902

Adresse internet : <http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Ccra.htm>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f163e160-c091-4fe3-a8f8-66a45d56ed3f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/06/2025 à 17:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/06/2025